

Contact :

Julien HOUSSET CTS FFA – Coordonnateur Régional de la Formation Fédérale
Tél. 06 18 63 58 97
e.mail : julien.housset@ffaviron.fr

**FORMATIONS FEDERALES 2020 et Covid-19
INITIATEUR & EDUCATEUR**

Report des dates de validation :

En raison des nouvelles restrictions d'activité liées au reconfinement, les dates de validation des séances pédagogiques de toutes les formations de la saison 2020 sont à nouveau repoussées.

- Pour les stagiaires qui désirent valider leur diplôme sur l'année 2020 la date limite est toujours fixée au **15 décembre 2020**.
- Pour ceux qui ont besoin de reporter leur validation en 2021 la date limite est fixée au **15 juin 2021**.

L'ensemble des fiches pédagogiques sont à transmettre au Coordonnateur régional : julien.housset@ffaviron.fr

**RAPPEL FORMATION REGIONALE EDUCATEUR
NIVEAU II – Eaux Intérieures 2021**

Les dates des journées sur Toulouse communiquées dans la NIFor N°2 étaient erronées. Il faut lire :

- **Samedi 16 janvier à l'ACBT Sète :**
10h00 -17h30 : Organisation pédagogique de la formation des rameurs
- **Dimanche 17 janvier à l'Av Sétois :**
9h00 – 17h00 : Entraînement et préparation physique du rameur
- **Samedi 6 mars à l'Av Toulousain :**
10h00 -17h30 : Les réglages en aviron
- **Dimanche 7 mars à l'Av Toulousain :**
9h00 – 17h00 : La mécanique et technique du coup d'aviron

- Date limite d'inscription :

-Renvoyer la fiche de candidature jointe en annexe1 (une par candidat) à
julien.housset@ffaviron.fr

Avant le 18 décembre 2020.

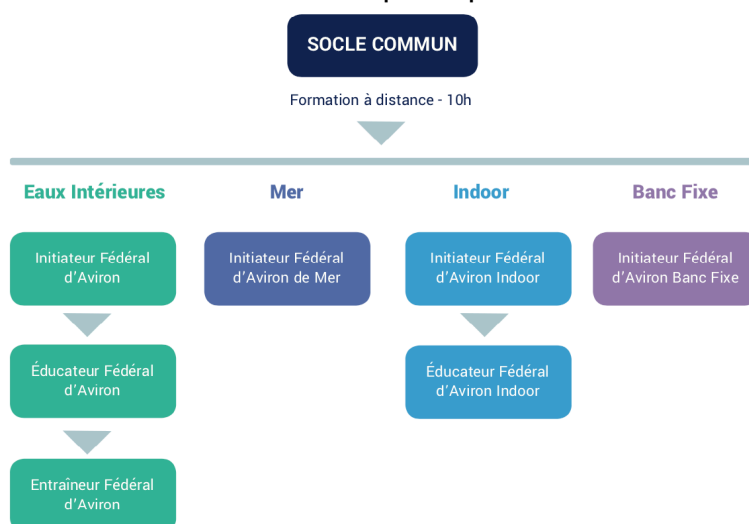
Toutes les informations concernant cette formation sont sur le site de la Ligue Occitanie d'Aviron : <https://www.avironoccitanie.fr/educateur.html>

FORMATIONS FEDERALES NIVEAU I – INITIATEUR 2021

Comme présenté dans la NIFor N°2 <https://www.avironoccitanie.fr/actu> pour la saison 2021, la FFA adapte la formation Initiateur aux différentes activités de l'aviron en proposant quatre formations thématiques conduisant à un diplôme d'Initiateur spécifique :

- **Initiateur Fédéral d'Aviron en Eaux Intérieures,**
- **Initiateur Fédéral d'Aviron de Mer,**
- **Initiateur Fédéral d'Aviron Indoor,**
- **Initiateur Fédéral d'Aviron à Banc Fixe.**

Ces quatre formations s'appuient sur un **Socle Commun Initiateur** qui constitue un préalable OBLIGATOIRE aux formations spécifiques.



Calendrier prévisionnel des formations « Spécifiques » :

En raison des nouvelles restrictions d'activité liées au reconfinement du mois de novembre, les formations en présentiel ne débuteront **pas avant janvier 2021**. **Aucune date n'est pour le moment arrêtée !**

- **Initiateur Fédéral d'Aviron en Eaux Intérieures :**
Début d'année 2021 (en fonction de l'évolution du contexte sanitaire)
- **Initiateur Fédéral d'Aviron Indoor :**
Ouverture Janvier 2021 – 100% à distance sur la plateforme de la FFA
- **Initiateur Fédéral d'Aviron de Mer :**
Printemps/été 2021 (en fonction de l'évolution du contexte sanitaire)
- **Initiateur Fédéral d'Aviron à Banc Fixe :**
Printemps/été 2021 (en fonction de l'évolution du contexte sanitaire)

OUVERTURE FORMATION FEDERALE SOCLE COMMUN INITIATEUR 2021

Avec la réforme fédérale, le Socle Commun Initiateur constitue désormais un **PREALABLE OBLIGATOIRE** pour s'inscrire aux formations Initiateurs Spécifiques. Cette formation est officiellement ouverte par la FFA.

Organisation de la formation

- Contenus de formation :

5 modules de formation :

- les activités de l'aviron,
- les bases techniques,
- les bases pédagogiques,
- les règles d'accueil et les fondamentaux de la responsabilité civile et pénale,
- l'environnement des formations fédérales et professionnelles en aviron.

- Déroulement de la formation :

De novembre à fin décembre 2020, entièrement en distanciel sur la plateforme de formation en ligne de la FFA. Les différents contenus peuvent être abordés dans l'ordre souhaité par le stagiaire.

(Cursus estimé à 10 heures de formation)

- Evaluation de la formation :

La formation Socle Commun Initiateur est validée par des badges de parcours, un par thématique de formation **et** par un questionnaire final.

Inscriptions

- Prérequis :

- Être licencié A, U, I ou BF à la FFA pour la saison 2021.
- Avoir 16 ans avant le 31/08/2021.
- Etre titulaire du Brevet de Rameur de niveau I (Brevet de Bronze).

- Date limite d'inscription :

- Chaque club doit renvoyer la liste de ses candidats en remplissant obligatoirement la fiche xls de candidature jointe en annexe1 (**une par club**) à julien.houssset@ffaviron.fr

Avant le 15 novembre 2020.

- Le coordonnateur régional de la Formation enverra à chaque candidat un lien lui permettant de s'inscrire en ligne et de valider sa formation à distance.

- Frais de formation :

Cette formation est entièrement gratuite.